

La natalité et l'attractivité résidentielle contribuent autant à la croissance

Insee Flash Auvergne-Rhône-Alpes • n° 137 • Décembre 2023

Au 1^{er} janvier 2021, Auvergne-Rhône-Alpes compte un peu plus de 8,1 millions d'habitants, soit 12 % de la population nationale. Entre 2015 et 2021, elle gagne en moyenne 40 000 habitants par an, soit l'équivalent d'une ville comme Montélimar. Les soldes naturel et migratoire contribuent à parts égales à la croissance régionale. Les départements de l'est de la région sont plus dynamiques, bien que leur rythme ralentisse comme dans tous ceux d'Auvergne-Rhône-Alpes.

Au 1^{er} janvier 2021, avec 8 114 361 habitants ► [figure 1](#), la population régionale se classe au deuxième rang métropolitain, loin derrière l'Île-de-France (12 millions d'habitants) et largement devant la Nouvelle-Aquitaine, l'Occitanie et les Hauts-de-France (autour de 6 millions chacune).

La population régionale continue de croître mais moins vite qu'auparavant

Entre 2015 et 2021, elle croît à un rythme plus soutenu qu'en France métropolitaine (+0,5 % contre +0,3 %) mais moins qu'en Occitanie (+0,7 %) ou dans les Pays de la Loire (+0,6 %). Ce rythme ralentit cependant par rapport à la période précédente (+0,8 % entre 2010 et 2015). Exceptée pour Provence-Alpes-Côte d'Azur, qui conserve la même évolution (+0,4 %), la croissance démographique de toutes les autres régions métropolitaines faiblit.

► 1. Évolution de la population par département et contribution des soldes naturel et migratoire

	Population		Taux de variation annuel moyen (en %)		
	2015	2021	2015-2021	dû au solde naturel	dû au solde migratoire
Ain	631 877	663 202	0,8	0,3	0,5
Allier	341 613	334 872	-0,3	-0,5	0,2
Ardèche	324 209	331 415	0,4	-0,3	0,6
Cantal	146 219	144 226	-0,2	-0,7	0,5
Drôme	504 637	519 458	0,5	0,1	0,4
Isère	1 251 060	1 284 948	0,4	0,4	0,1
Loire	759 411	769 029	0,2	0,1	0,1
Haute-Loire	227 034	227 284	0,0	-0,3	0,3
Puy-de-Dôme	647 501	662 285	0,4	0,0	0,4
Rhône	1 821 995	1 893 692	0,6	0,7	0,0
<i>Métropole de Lyon</i>	1 370 678	1 424 069	0,6	0,8	-0,1
Conseil départemental du Rhône	451 317	469 623	0,7	0,3	0,4
Savoie	428 204	442 468	0,5	0,1	0,4
Haute-Savoie	793 938	841 482	1,0	0,5	0,5
Auvergne-Rhône-Alpes	7 877 698	8 114 361	0,5	0,3	0,2
<i>Rural</i>	2 738 385	2 806 113	0,4		
<i>Urbain</i>	5 139 313	5 308 248	0,5		
France métropolitaine	64 300 821	65 505 213	0,3	0,2	0,1

Note : Les taux de variation sont arrondis au plus près de leurs valeurs réelles. La somme des taux dus aux soldes naturel et migratoire peut être de fait légèrement différente du taux de variation de la population.

Source : Insee, Recensements de la population 2015 et 2021.

La région Auvergne-Rhône-Alpes est singulière par son dynamisme démographique, qui repose tant sur son **solde naturel** que sur son **solde migratoire**. Elle compte plus de naissances que de décès (solde naturel de +0,3 %) et plus d'arrivées que de départs (solde migratoire de +0,2 %) ► [figure 2](#).

La Haute-Savoie, la Loire et l'Ain, trois départements à l'image de la région

À l'image de la région, soldes naturel et migratoire contribuent à parts égales à l'évolution positive dans trois départements. Ils s'élèvent chacun à +0,5 % en Haute-Savoie, troisième département le plus peuplé de la région. Ce territoire enregistre la plus forte croissance régionale (+1 %), juste devant l'Ain (+0,8 %, 5^e département le plus peuplé), et la cinquième au niveau métropolitain. Sa croissance marque cependant le plus fort ralentissement régional (-0,5 point par rapport à la période 2010-2015) comme celle du Rhône. Sous influence de la Métropole de Lyon et du bassin genevois, l'Ain continue de bénéficier de soldes naturel (+0,3 %) et migratoire (+0,5 %) positifs. La population de la Loire, quant à elle, est globalement stable.

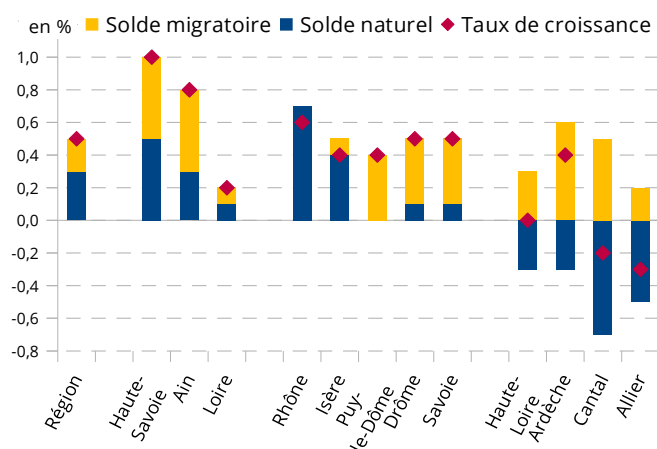
Le Rhône et l'Isère davantage portés par leur solde naturel, le Puy-de-Dôme, la Drôme et la Savoie par leur solde migratoire

Si l'équilibre entre soldes naturel et migratoire existe à l'échelle de la région, il cache des réalités différentes d'un département à un autre. Certains voient leur croissance influencée par le solde naturel (Rhône et Isère), d'autres par le solde migratoire (Puy-de-Dôme, Drôme et Savoie).

Le Rhône concentre près du quart de la population régionale (1,9 million d'habitants). Le solde naturel (+0,7 %) contribue très largement à sa croissance (+0,6 %, soit +12 000 habitants par an en moyenne). Il s'agit du solde naturel le plus élevé de France de province. Ce dynamisme démographique lui permet de contenir le ralentissement lié à la faiblesse de son solde migratoire. L'Isère, dans une moindre mesure, suit le même schéma. Deuxième département le plus peuplé de la région, l'essor démographique (+0,4 %) est là aussi porté par le solde naturel (+0,4 %).

À l'inverse, les populations du Puy-de-Dôme, de la Drôme et de la Savoie sont en hausse grâce à des arrivées plus nombreuses que les départs (+0,4 %) qui contrebalancent un solde naturel stable. Ces territoires ont une croissance proche ou égale à celle de la région (+0,4 % pour le premier et +0,5 % pour les deux autres).

► 2. Décomposition de l'évolution de la population entre 2015 et 2021



Lecture : Entre 2015 et 2021, le taux de croissance annuel moyen de la Savoie est de +0,5 %, le solde naturel de +0,1 % et le solde migratoire de +0,4 %.

Source : Insee, Recensements de la population 2015 et 2021.

Déséquilibre entre les soldes dans la Haute-Loire, le Cantal, l'Ardèche et l'Allier

Les autres départements, moins peuplés, se caractérisent par des soldes naturels négatifs et des soldes migratoires positifs. La Haute-Loire ne gagne ni ne perd des habitants avec un solde migratoire positif (+0,3 %) qui s'équilibre avec le solde naturel. L'Ardèche se distingue par une croissance positive proche de celle de la région (+0,4 %), grâce à une forte attractivité migratoire (+0,6 %) qui lui permet de compenser un solde naturel négatif (-0,3 %). Le Cantal, en raison d'un solde naturel fortement négatif (-0,7 %), le plus bas de la région, limite sa baisse de population (-0,2 %), grâce à une certaine attractivité résidentielle (+0,5 %). Enfin, l'Allier continue de perdre des habitants (-0,3 %) en raison d'un solde naturel négatif élevé (-0,5 %), que ne parvient pas à compenser un solde migratoire faible et stable (0,2 %, comme entre 2010 et 2015).

Johanne Aude, Séverine Mugnier (Insee)

► Méthodologie

Cette fiche utilise les populations communales, dites « populations municipales légales », issues des recensements de la population réalisés par l'Insee, en partenariat avec les communes, en date de référence aux 1^{er} janvier 2021, 2015 et 2010. Les données de population au 1^{er} janvier 2021, dans les limites territoriales des communes au 1^{er} janvier 2023, sont officielles et authentifiées par décret. Ces populations entrent en vigueur au 1^{er} janvier 2024. Les statistiques de l'état-civil sur les naissances et les décès sont issues d'une exploitation des informations transmises par les mairies à l'Insee. Les taux de croissance sont arrondis au plus près de leurs valeurs réelles. La somme des taux dus aux soldes naturel et migratoire apparent peut être de fait légèrement différente du taux de croissance de la population.

► Pour en savoir plus

- **Lécoart A., Roy B.**, « La croissance démographique de la région ralentit mais reste soutenue », Insee Flash Auvergne-Rhône-Alpes n° 113, décembre 2022.
- **Brutel C.**, « Entre 2015 et 2021, la croissance démographique est deux fois plus élevée dans l'espace urbain que dans le rural », Insee Focus n° 316, décembre 2023.

Insee Auvergne-Rhône-Alpes
165 rue Garibaldi - BP 3184
69401 Lyon cedex 03

Directeur de la publication :
Jerôme Harnois
Rédaction en chef :
Thierry Geay
Annelise Robert

Bureau de presse :
04 78 63 26 96
06 12 17 21 23
@InseeAra
www.insee.fr

ISSN 2493-1462 (en ligne)
© Insee 2023
Reproduction partielle autorisée sous réserve de la mention de la source et de l'auteur

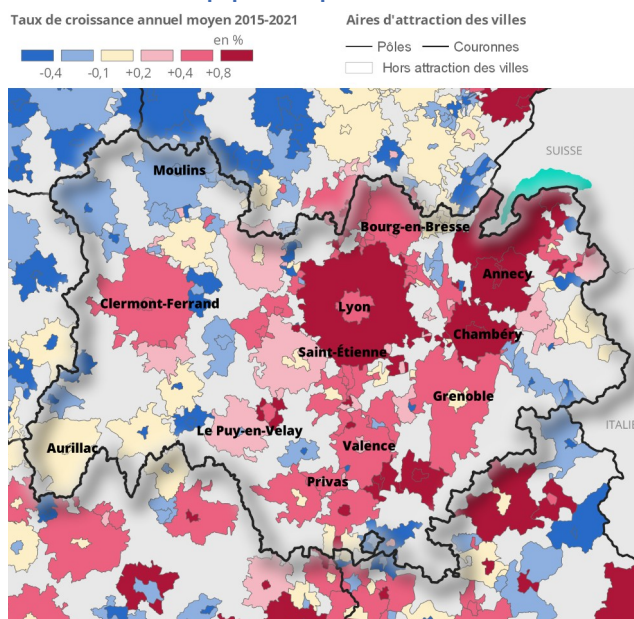


► Encadré : Les départements à dominante urbaine continuent de gagner des habitants

Les départements de la région situés dans la moitié est, plus urbains et plus jeunes, se caractérisent par une évolution démographique positive qui porte la dynamique régionale. L'ouest, plus rural et plus âgé, est beaucoup moins dynamique.

Dans les territoires urbains, la population des couronnes progresse toujours plus que celle des pôles (+0,7 % contre +0,4 % et +1 % contre +0,6 % entre 2010 et 2015), ► **figure 3**. Leur croissance est portée par un solde migratoire deux fois plus important que le solde naturel (+0,4 % contre +0,2 %). La couronne de l'**aire d'attraction des villes** de Genève-Annemasse enregistre, par exemple, une hausse de +1,5 % contre +0,5 % pour son pôle.

► 3. Évolution de la population par aires d'attraction des villes



Source : Insee, Recensements de la population 2015 et 2021.

À l'instar des pôles, le solde naturel des métropoles de la région est plus élevé que leur solde migratoire. Il s'établit à +0,2 % dans les métropoles de Saint-Étienne et Clermont-Ferrand et atteint +0,5 % et +0,8 % dans celles de Grenoble et Lyon. Seule la métropole de Clermont-Ferrand enregistre un solde migratoire positif (+0,3 %). Les autres laissent davantage partir d'habitants qu'elles n'en accueillent.

► Définitions

Le **solde naturel** est la différence entre le nombre de naissances et le nombre de décès domiciliés (comptabilisés dans la commune de résidence). Le **solde migratoire** apparent, ici appelé « solde migratoire », est la différence entre le nombre de personnes entrées sur un territoire et le nombre de personnes qui en sont sorties au cours de la période considérée. Il est estimé par différence entre la variation totale de la population et le solde naturel.

L'**aire d'attraction d'une ville** (AAV) définit l'étendue de son influence en termes d'emploi sur les communes environnantes. L'AAV est un ensemble de communes, d'un seul tenant et sans enclave, constitué d'un pôle de population et d'emploi, et d'une couronne qui regroupe les communes dont au moins 15 % des actifs travaillent dans le pôle.